

PENDANT LA PANDÉMIE, LES PLUS RICHES ONT VU LEUR FORTUNE AUGMENTER DE 62% POUR LES AUTRES, C'EST TAXES, SURTAXES ET MALTRAITANCE...

ÇA SUFFIT !

AGGLO DE CHAUMONT : DROIT DANS LE MUR

G. TARDENOIS, syndicat CGT des retraités de Chaumont

Dans de précédents numéros, nous avons critiqué vivement la loi NOTRE qui, sous couvert de décentralisation a, pour l'essentiel, dessaisi les territoires locaux des décisions qui les concernent pour les transférer à des agrégats d'occasion : les Agglos, les Groupements santé (à cheval sur plusieurs départements), les grandes régions, etc.

Nous y avons souligné que les effets étaient loin d'être neutres pour les populations. Déficit démocratique, démographique, social et... financier. Le dernier article en date, signé Elté, titrait significativement : « Mais où vont les Agglos ? Dans le mur, évidemment ! ».

Cette pointe d'ironie ne faisait que souligner les contradictions dans lesquelles les partisans de ce détricotage se trouvent piégés. Pour mémoire, citons-en cet extrait : « *Au lieu de préserver les vrais lieux de démocratie locale et de favoriser le développement de syndicats intercommunaux répondant à des besoins et projets communs, on a préféré tout casser pour monter des structures rigides, éloignées, coûteuses et finalement incapables de relever les défis de l'époque. L'union artificielle et contrainte fait la faiblesse !* »

Toutes ces remarques sont pleinement justifiées au vu des bisbilles et déballages que nous offre l'Agglo de Chaumont depuis son renouvellement. Les difficultés budgétaires, pour une bonne partie préexistantes au changement de présidence, ont été soulignées dès le premier Conseil.

Jeudi 07 avril, il s'agissait donc d'acter les décisions qui en découlaient. Et notamment une éventuelle augmentation du taux de taxe foncière propre à couvrir, entre autres, le surcoût de la crise sanitaire et la hausse retoquée par l'État de la taxe d'habitation, dite « taxe Palestra ».

Or le seul constat qui en est sorti est un désaccord soldé par un vote de rejet. Il est vrai que la proposition du président Martinelli n'y allait pas de main morte, avec 60 % de majoration du taux. Ce que le JHM a réduit au raccourci : « une augmentation de 121 €... somme peu élevée pour les élus favorables ». Réflexion pour le moins désinvolte lorsqu'on la confronte à la détresse des nombreux locataires des quartiers populaires dont le revenu est de plus ou moins 1 000 € par mois (sous le seuil de pauvreté), pour lesquels cela représente un prélèvement de plus de 1 %. Car il paraît inévitable que cette ponction soit répercutée par les propriétaires sur les loyers, y compris des plus modestes qui subissent déjà une réduction drastique de leur APL allant parfois jusqu'à 200 € par mois... **G.T.**

VIVE LA COMMUNE !

L'épinglette à l'effigie de Louise Michel, éditée il y a trois ans par notre syndicat a connu un tel succès que nous étions en « rupture de stock » depuis près d'un an. 150e anniversaire de la Commune de Paris oblige nous venons de procéder à une nouvelle impression de 1000 épinglettes. Comme nous le rappelait un camarade graphiste : « Louise Michel sur sa petite broche si discrète attire et retient les regards d'une exceptionnelle façon, manif, réunions, queues cinéma, métro !... et sur le marché de Chaumont aussi ! Rappelons qu'elle est vendue pour financer l'action syndicale et la solidarité avec les militants qui subissent l'arbitraire patronal.

À commander au Syndicat des retraités CGT, 24 avenue du Général Leclerc Chaumont ou par mail. Et bientôt sur le marché de Chaumont. **C'est un euro. Minimum !**

Richard Vaillant



SOMMAIRE

PAGE 2 : BILAN(S) : PAR LE SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT • LE JHM ET LES 40 BUVEURS • MANŒUVRE INDIGNE CONTRE L'UNEF •

PAGE 3 - PAGE SANTÉ : À PROPOS DU «SÉGUR» SUD HAUT-MARNAIS • SANTÉ, VOUS AVEZ DIT MERCI ? • SUR LE DOS DU SERVICE PUBLIC •

PAGE 4 : L'ENTREPRISE SELON SAINT BRUNO (LE MAIRE) • LE BILLET À BB : MÉNAGERIE • 64 % DES TERRES AGRICOLES CONTAMINÉES PAR LES PESTICIDES •

BILAN(S)

DÉCLARATION DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

Un an de Covid, l'heure du bilan. Dans un article surprenant pour une radio plutôt encline à caresser le pouvoir dans le sens du poil, France Info cite ces « onze fois où l'exécutif a évoqué le "bout du tunnel" et le retour "des jours heureux" depuis un an. Presque une intervention télévisée par mois et un mensonge (au moins) à chaque fois : sur les masques, la situation dans les hôpitaux et, entre (re)confinement et couvre-feu, sur les tests et les vaccins.

On aurait pu s'attendre, sinon à un repentir, au moins à quelques regrets. Au lieu de quoi, éberlués, nous avons entendu « *Je n'ai aucun mea culpa à faire, aucun remords, aucun constat d'échec* ». Reprenant la parole mercredi 31 mars, le chef de l'État persiste et signe, refusant une fois encore de reconnaître la moindre erreur...

L'heure du bilan, ce pourrait être aussi pour la municipalité de Chaumont, un an après son élection. On parlerait alors de cette obsession pour le centre-ville. On y déverse des subventions, mais pour quel résultat ? Au centre, la mairie se concerta avec les commerçants, tandis qu'à la périphérie, au nord et au sud, elle se bouche les yeux et les oreilles. Là, plus de citoyens, des sujets. APL en baisse, loyers en hausse, chômage, et la misère qui grimpe au rythme de la fiscalité de la ville ou de l'Agglo.

L'heure du bilan, c'est aussi au plan social et syndical. De la colère, du refus, du ras-le-bol, là d'un pouvoir rongé par l'argent, ici d'une municipalité sourde aux doléances des habitants. Partout, le même dédain, la morgue propre aux potentats qui se soucient du sort des petites gens comme d'une guigne.

Entre confinement, peur, intimidations ou menaces, le syndicalisme a vécu une année difficile. Notre syndicat des retraités a tout fait pour garder le cap, informer et mobiliser dans cette infernale tempête sanitaire et politique. Parfois avec succès, comme cette manifestation pour que la Réa reste à Chaumont, et parfois avec un résultat plus mitigé comme le 31 mars dernier pour la défense du pouvoir d'achat des retraités.

Le changement le plus notable, dans le contexte actuel d'une gestion chaotique de la crise, c'est la montée en puissance des luttes.

Avril, mai et juin. Trois mois pour s'unir et agir. Avec en perspective le 1er mai, les 150 ans de la Commune de Paris et les mouvements qui vont s'annoncer, pas de doute, le printemps 2021 nous ouvre des perspectives porteuses d'espoir. **SDRC**

MANŒUVRE INDIGNE CONTRE L'UNEF

Une tribune de Malik Salemkour, président de la LDH publiée par Libération (Extraits)

« Actrices et acteurs du mouvement social, féministes, syndicalistes, militant.e.s antiracistes, parfois ancien.ne.s de l'Unef, nous avons découvert avec stupeur et colère la polémique organisée par la droite et le gouvernement sur l'Unef.

Nous sommes indigné.e.s que le gouvernement fasse ce choix en pleine crise sanitaire, au lieu d'engager un vrai dialogue avec les organisations étudiantes et la communauté universitaire pour trouver des solutions à la situation catastrophique des étudiant.e.s.

Alors qu'il stigmatise, met en opposition et banalise la parole raciste, le gouvernement est mal placé pour faire des leçons sur la République. Mais ce qui choque peut-être le plus, c'est le cynisme de la manœuvre qui occulte, caricature et empêche un débat nécessaire.

Le calcul électoral est connu et la ficelle est grosse : à l'image de la polémique orchestrée sur l'Islamo-gauchisme, l'enjeu est de créer des divisions identitaires pour occulter les questions sociales, et organiser ainsi le tête-à-tête avec l'extrême droite en 2022. <https://www.ldh-france.org/>

PRENEZ CONTACT/ ADHÉREZ

Nöm : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À RENVoyer : SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT - 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 52000 CHAUMONT

LE PAVÉ À RACHID

LE JHM ET LES 40

BUVEURS



Ah ! Frédéric. Tes venins... Petits billets assassins pour *ceux qui ne sont rien*, moelleux avec les gens de pouvoir, préfet, Lacroix et Christine Guillemy que vous suiviez comme son ombre pendant la campagne des élections municipales. Certaines et certains allant jusqu'à croire que vous étiez son directeur de conscience...

Mercredi 7 avril, c'est la consommation d'alcool en temps de Covid-19 qui semble vous tarabuster.

40 personnes devant une taverne, c'est trop. Et, en bon journaliste d'investigation, vous êtes allé fourrer votre nez dans les gobelets en cartons pour vérifier leur contenu. Aucun doute possible, c'est du jaja, blanc, rouge, du bizarre (y a pas que d'la pomme !), ou de la bibine, gueuze, chimay, corona (une pensée pour Chichi), mort subite, affligem. Affligem, cher Frédéric.

J'veux pas être méchant, mais il est impossible de ne pas faire le rapprochement. Le préfet et ses tuniques bleues passent samedi voir si l'alcool coule à flots dans les cabarets résistant à l'air du temps, et le mercredi, hop là, on a droit à votre billet qu'il faut bien qualifier, au minimum, de fielleux.

Ce qui fait bizarre, c'est que cet article justifiant la fermeté préfectorale paraît le jour même où le Portugal, l'Allemagne et la perfide Albion rouvrent leurs terrasses aux alcooliques non anonymes. Je pensais que l'essentiel pour un journal n'est pas tant de stigmatiser ses lecteurs que de recueillir des infos et poser les questions qui font mal, dont une, fort simple : pourquoi ce qui est possible outre Pyrénées ou outre Rhin ne l'est pas ici ? Et la faute à qui ?

Quant au fidèle lecteur que je suis, je dois à la vérité de dire que je me rends à l'assommoir du coin pour y rencontrer mes ami.e.s pochtron.ne.s sans remords, ni constat d'échec, ni mea culpa, comme dit l'autre.

In vino veritas n'est-ce pas ?

RACHID R. 7 avril 2021



Collection personnelle

SUR LE DOS DU SERVICE PUBLIC

En ces temps de confusion macroniste, il n'est peut-être pas inutile de rappeler un immuable principe de base : le service public est là pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population, dans le respect de l'intérêt général, tandis que le privé sert principalement à rapporter un maximum d'argent à ceux qui le contrôlent.

Et ça vaut malheureusement aussi dans le domaine de la santé. La clinique privée ne s'intéresse qu'à ce qui lui rapporte de l'argent. L'hôpital public doit s'occuper de tout, donc de ce qui est contraignant et coûteux (urgences, maternité, longs séjours...).

Dès le départ, les dés sont pipés. Mais pour les libéraux, ce n'est jamais assez. Nos élus ont encore accentué le déséquilibre en inventant un système de rémunération à l'acte pénalisant la partie qui n'intéresse pas le privé. Ils ont ensuite poussé le vice jusqu'à reprocher à l'hôpital public de perdre de l'argent et à l'obliger à faire des économies en supprimant des lits jugés non essentiels (que le privé pouvait donc au moins en partie récupérer).

À Chaumont - sans exonérer certains directeurs et « mandarins » locaux de leurs responsabilités - le déficit de l'hôpital a permis d'imposer (avec l'aide très active du ministre Luc Chatel) un partenariat public-privé. Celui-ci devait bien sûr s'avérer « gagnant-gagnant ». Promis, juré !..

Une structure mixte (dirigée par le privé évidemment) a été créée. Elle a permis à la clinique, pour la chirurgie et l'Unité de Soins Continus, d'utiliser des locaux et des équipements préalablement payés par le public. Ce qui était déjà un beau cadeau de mariage.

Mais on apprend aujourd'hui que les deux structures se sont partagé les dépenses à 50 - 50 alors que les recettes allaient à 62 % au privé. On comprend aussi que les lits d'USC, squattés par la clinique, ont souvent obligé l'hôpital à transférer des patients à Troyes ou Dijon. D'autres services ont également été partagés (pharmacie, restauration, blanchisserie...).

Tout cela se traduit finalement toujours par une augmentation des déficits au détriment de l'hôpital public.

En fait, on touche ici à une des grandes lignes directrices de nos démocraties libérales : ce n'est pas parce que le service public va mal qu'on ne peut pas encore et toujours se faire de l'argent sur son dos. « Et tant pis si ça mène notre société à sa perte, doivent se dire nos dirigeants, nos amis et nous en aurons bien profité jusque-là. Et puis, qui sait ? Peut-être que dans le chaos, il y aura encore bien des opportunités à saisir... ».

ELTÉ

UN «SÉGUR» HAUT-MARNAIS...

Serait-ce le cri d'alarme lancé par l'intersyndicale des retraités sur les déserts médicaux et la situation des hôpitaux du GHT sud Haute-Marne qui ont convaincu le préfet et l'ARS de se saisir des questions de santé sur notre territoire ?

Rappelons que notre syndicat avait lancé une campagne de pétition pour le maintien d'une Réa à l'hôpital public de Chaumont, il y a désormais presque un an, campagne suivie d'une grande manifestation, sans que cela n'émeuve le préfet ni l'ARS. Les deuxième et troisième vague de covid n'ont, semble-t-il pas convaincu davantage ces instances de la nécessité de cette réouverture, cependant que l'on entend en ce moment, régulièrement, l'hélicoptère se poser et décoller pour emporter des patients dans un état grave vers des villes pourvues de Réa. On peut imaginer l'angoisse des familles dont les personnes chères sont soignées à 100 km de leur domicile.

Ce « Ségur » de la santé centre et sud haut-marnais se propose de faire un bilan puis « un projet d'offre de soins pérenne sur ce territoire ».

Souhaitons que les organisations syndicales, autant celles des retraités qui ont tiré le signal d'alarme que celles des personnels hospitaliers qui souffrent sur le terrain, seront entendues et écoutées et que ce ne sera pas « beaucoup de bruit pour rien », comme aurait dit Shakespeare.

ADRIANA FERNANDEZ

2 TRIBUNE
LIBRE EXPRESSION
Une pétition pour que la «réa» soit maintenue à l'hôpital après la crise
Le syndicat des retraités CGT de Chaumont lance une pétition.

Le syndicat des retraités CGT de Chaumont lance une pétition pour que la réa soit maintenue à l'hôpital après la crise. Cette initiative fait suite aux lettres envoyées par les retraités à l'ARS et au préfet de la Haute-Marne en septembre 2020. Elle vise à sensibiliser les décideurs politiques et administratifs sur la situation de l'hôpital de Chaumont et de la Haute-Marne qui ne sont actuellement en phase de réouverture de lits. Tous les habitants de la Haute-Marne sont invités à signer cette pétition. Le syndicat se mettra en phase avec les syndicats de la région et les associations de patients pour porter cette pétition. Pour plus d'infos, contactez le syndicat des retraités CGT de Chaumont au 03 25 23 12 12.

VOUS AVEZ DIT MERCI ?

Nous sommes quelques-un.e.s à nous être fait vacciner ces dernières semaines grâce au savoir-faire, à la détermination et au temps passé sur Doctolib pour la chasse aux rendez-vous par une amie que nous remercions affectueusement.

Il faut souligner la qualité de l'accueil et de la prise en charge au Centre hospitalier de Chaumont par les médecins et les infirmières, avec une bienveillance rassurante et dédramatisante. Qu'ils en soient également remerciés.

Le docteur Christophe Prudhomme*, dans le numéro 222 de Vie nouvelle**, fait un « retour sur cette année de combat contre l'épidémie et pour l'amélioration des conditions de travail des personnels et d'accueil des patients ». *Espoirs après la mobilisation massive des soignants, inventifs, avec des moyens précaires pour gérer l'afflux massif de patients et penser « le monde d'après », mais déception avec la fermeture de lits de réanimation ouverts en catastrophe et le renvoi des personnels formés, durant l'accalmie de la pandémie, « retour au monde d'avant ». Aujourd'hui, il n'y a pas plus de moyens à l'hôpital qu'en janvier 2020. Ce qu'a octroyé le Ségur de la santé compense à peine le blocage des salaires subi depuis 2010. Le salaire des infirmier.e.s en France est au 27^e rang mondial par rapport au salaire moyen de chaque pays. La question fondamentale reste celle de l'emploi et de la fuite des personnels qu'il faudrait enrayer par une amélioration des conditions de travail. Le personnel hospitalier est épuisé et en colère. Syndicats de personnels et de médecins, collectifs de soignants, mouvements citoyens comme la Coordination des comités de défense des hôpitaux et des maternités de proximité, le Printemps de la psychiatrie, sont unis dans leur diversité pour porter les revendications.*

Une des solutions mises en avant est simple, il s'agit de rétablir ce qui existait jusqu'au début des années 1980, quand il était difficile de recruter : rémunérer des étudiants pendant leurs études contre une obligation de servir pendant un nombre d'années proportionnel à leur durée de formation. Cette solution est également une piste pour lutter contre les déserts médicaux.

Macron lui aussi a remercié les personnels soignants tout en leur faisant des promesses sur leurs conditions de travail, des moyens supplémentaires, mais en leur demandant encore plus d'efforts.

Tous les mercis ne se valent pas.

LOUIS LAPRADE

*Médecin urgentiste au Samu de Seine-Saint-Denis, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (Amuf).

À suivre sur notre page Facebook. <https://www.facebook.com/SYNDICAT.CGTR.ETRAITES.CHAUMONT/>

**Magazine de l'Union confédérale des retraités





Ménagerie

"Je fais fausse route à vouloir deviner des belettes et des baleines dans les nuages informes ; la vérité n'est pas toujours dans un puits". (G. Brandreth)

♪♪ J'entends le loup, le renard, et la belette...
J'entends le loup et le renard chanter♪

Par contre, je me fais du souci pour la chauve-souris et le pangolin, qu'on n'entendra bientôt plus grâce à un groupe de 26 scientifiques internationaux diligentés par l'OMS pour "identifier la source zoonotique du virus et déterminer par quelle voie il s'est introduit dans la population humaine"...Et les sages, au terme de leur rude mission, de déclarer : "Notre étude a permis de conclure que le virus était fort probablement d'origine animale. Il a sans doute été transmis de la chauve-souris à l'homme, en passant par un animal intermédiaire encore inconnu, dans un lieu inconnu".

En fait, ces corniauds trop bien engraisés par des deniers publics à chercher des aiguilles en l'absence de bottes de foin, ne savent pas grand-chose, mais jettent l'anathème sur une espèce qui n'avait pas besoin de raisons supplémentaires pour être exterminée par des populations réveillonnant d'animaux sauvages « domestiqués » tels le rat des bambous, la civette ou le blaireaufuret. Les experts affirment que le cochon, comme le dromadaire ou le moustique, jouent souvent le rôle d'hôte intermédiaire pour les virus grippaux. Intéressant, non ? Plutôt que de fabuler sur l'origine de la Covid, il serait plus judicieux de consacrer le pognon monstrueux de ces investigations débiles à en limiter les effets sur les populations abandonnées des vaccinateurs !

Dans la ménagerie du Palais ce ne sont pas les blaireaux à queue courte qui manquent et j'imagine qui sont le loup et le renard, bien que je pense plutôt à des hyènes pour certains. Quant à la belette, je cherche encore, mais j'ai une piste. Son nom de "petite belle" constitue une antiphrase propitiatoire, destinée à conjurer les méfaits de ce petit carnassier réputé pour sa voracité, qui a toujours suffisamment inquiété les humains pour qu'ils la flattent afin de s'en attirer les bonnes grâces.

Ça ne vous fait penser à personne ? Un inquiétant flatteur, vorace carnassier, chef de meute parmi les asticots malfaisants qui grouillent sur le cadavre de nos libertés, toujours pas d'idée ? Bon, tant pis, je ne dirai plus rien sur mes présomptions...

Et, en bon Bernard l'Hermite je vais me retirer dans une caverne pour méditer sur le devenir des mustélidés ou des rhinolophes (ça en jette, hein !)

BERNARD BLUM - 8 avril 2021

L'ENTREPRISE SELON SAINT BRUNO

Dimanche 4 avril, Bruno Le Maire a accordé une longue interview à la chaîne LCI. Aucun contradicteur n'était là pour tempérer l'affection débordante qu'il voue à l'entreprise. Il était, d'ailleurs, en terre amie et n'aurait pas manqué de s'afficher sans octroyer quelques menus cadeaux à ses chers « capitaines » d'industries. À commencer par ce **milliard d'euros** au titre d'exonération de cotisations sociales, un pactole évidemment sans contrepartie. Le moment venu, le ministre demandera des efforts aux Français pour combler le trou de notre Sécu alors qu'il se sera dépensé sans compter pour le creuser davantage.

Ce qu'il faut pourtant retenir du plaidoyer ministériel, c'est autant le discours que le silence dans lequel toutes les forces créatrices ont été enveloppées. Pour Le Maire, l'entreprise n'existe que pour et par les actionnaires dont la seule préoccupation est de tirer le maximum de jus, aussi appelé « performance », avec de moins en moins de salariés. L'idée n'est pas loin où, pour être « utile » socialement, le personnel devra payer un droit d'entrée à l'usine pour y exercer son métier. Et, s'il n'existe pas encore de péage pour franchir la porte de l'entreprise, le parcours pour « trouver » un emploi relève d'un exercice extrêmement difficile, mais aussi très coûteux. En effet, sur le chemin, se dressent des obstacles comme les boîtes d'intérim qui se sont multipliées, s'engraissant largement au passage. Il est temps de faire respecter le **droit au travail, inscrit** dans la Constitution, un droit intouchable, inaliénable et indéfectible, et de sanctionner toute mesure empêchant l'exercice de ce droit.

Cette tâche est ambitieuse. Mais n'est-il pas préférable de s'atteler à sa réalisation plutôt que d'essayer les effets d'une politique dont les victimes se comptent désormais par millions avec une pandémie qui en accélère le nombre tous les jours ? Subir ou agir, nous avons le choix ! **JACK FORMET**

PESTICIDES : 64 % DES TERRES AGRICOLES DANS LE MONDE SONT CONTAMINÉES PAR LES PESTICIDES

Les chercheurs de l'université de Sydney ont examiné l'utilisation de 92 herbicides, fongicides et insecticides dans 168 pays, afin de déterminer quelles substances dépassaient les niveaux recommandés, en se basant sur des données de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Institut américain de géophysique (USGS).

Soulignant le « risque de pollution par les pesticides à l'échelle mondiale », les chercheurs ont constaté que 64 % des terres agricoles présentaient des niveaux de pesticides chimiques supérieurs à ce que les normes industrielles considèrent comme des « concentrations sans effet », et que près de 31 % des terres agricoles mondiales, dont 60 % des terres agricoles en Europe, présentent un « risque élevé » de pollution par des pesticides qui peuvent s'infiltrer dans les réserves d'eau et avoir un impact sur la santé humaine. **SITE REPORTERRE**

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Plusieurs lecteurs ont répondu à notre appel à la solidarité financière pour le tirage hebdomadaire du Journal du retraité. Merci à Christian, Jacqueline, Jean-François, Alain, Denise, Maguy, Jean-Claude et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

VOUS LISEZ AVEC INTÉRÊT LE JOURNAL DES RETRAITÉS DE CHAUMONT. AIDEZ À SA DIFFUSION EN VERSANT À LA SOUSCRIPTION

Nom : Prénom :

Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT